



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/CONF.91/L.37 (Abstract)
25 novembre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

SEPTIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR
LA NORMALISATION DES NOMS GÉOGRAPHIQUES
New York, 13-22 janvier 1998
Point 15 c) de l'ordre du jour provisoire*

COOPÉRATION AVEC DES ORGANISMES INTERNATIONAUX ET NATIONAUX ET
D'AUTRES ORGANES : COOPÉRATION AVEC LES MÉDIAS

Cent ans de toponymie officielle au Canada, 1897-1997

Document présenté par le Canada**

Résumé

En 1997, le Canada a célébré le centenaire de la création d'un organe toponymique national, responsable de l'orthographe des noms géographiques du pays et de leur utilisation. Bien que la responsabilité de décider des toponymes ait été transférée des autorités fédérales aux autorités territoriales et provinciales et que les systèmes informatiques jouent maintenant un rôle majeur dans la gestion des données, la plupart des principes et méthodes de base n'ont pratiquement pas changé depuis 100 ans. Au cours de cette année anniversaire, les médias ont manifesté un regain d'intérêt pour les travaux du Comité permanent canadien des noms géographiques et se sont intéressés tant à l'histoire de la normalisation des noms qu'aux activités futures du Comité. En général, les journalistes de la radio et de la presse écrite grand public s'intéressent tout d'abord au caractère particulier ou original d'un nom; à partir de là, ils examinent les aspects plus administratifs de la normalisation des noms. Le présent document est extrait d'un rapport technique qui constituait à l'origine le volume 4 de la série Men and Meridians, qui relate l'histoire de la cartographie au Canada. Au cours de cette année anniversaire, le rapport a été un instrument de promotion très utile auprès du public.

* E/CONF.91/1.

** Établi par Helen Kerfoot, Secrétaire exécutive du Comité permanent canadien des noms géographiques.